

Résolution urgente interpartis: HNe

Tous les partis de la ville de la Chaux-de-Fonds réaffirment leur volonté unanime de défendre notre hôpital avec toute la force et la ténacité nécessaires. Nous ne tolérons plus les tergiversations du Conseil d'Etat sur ce dossier, pourtant essentiel au maintien de l'attractivité de toute une région.

La décision de suspendre la rénovation de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds est le camouflet de trop infligé non seulement à la population des Montagnes, mais à l'ensemble de la population de notre canton qui a voulu le plan stratégique.

Nous ne pouvons plus accepter que les Montagnes soient considérées comme une simple banlieue. Ici aussi, nous sommes nombreux, ici aussi, nous produisons des richesses, et ici aussi, nous vivons ! Depuis de trop nombreuses années, notre région a consenti à d'énormes sacrifices!

Aujourd'hui nous sommes en colère!

Le 26 novembre 2013, le Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds avait pris acte de la volonté populaire qui s'était exprimée très clairement par un oui massif au plan stratégique hospitalier. Cette décision aurait dû permettre au Conseil d'Etat et à HNE de lancer l'indispensable rééquilibrage des missions hospitalières sur ses deux sites principaux, et les travaux de rénovation nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Cela permettait d'envisager l'avenir politique de notre canton de manière solidaire, sereine et constructive.

Or, cette sérénité n'aura pas duré. Le temps pris à planifier les travaux sur le site des Montagnes laisse comme une amère impression d'avoir surtout servi à élaborer les stratagèmes pour ne pas les réaliser!

Par sa décision du 20 janvier 2015, le Conseil d'Etat neuchâtelois suspend unilatéralement les projets de rénovation de 35 millions de francs sur le site chaux-de-fonnier d'HNE, au surplus, il réduit de 17 millions sa caution en faveur d'investissements sur l'ensemble des sites. En priant le conseil d'administration d'HNE de réévaluer la faisabilité des mesures stratégiques décidées et approuvée par le Grand conseil l'été dernier, le gouvernement cantonal relance l'insécurité dans les postes de travail à HNE, qu'il avait pourtant cherché à apaiser, condamne l'hôpital de La Chaux-de-Fonds à une mort certaine, partant, il rallume sciemment le feu entre les régions.

Le Conseil général apporte donc son soutien inconditionnel au Conseil communal et s'associe aux exigences qu'il a formulées, ainsi qu'à toute initiative allant dans le même sens, à savoir:

- qu'un co-directeur d'HNE pour les sites des montagnes soit engagé
- que des chefs de départements issus des montagnes soient nommés avec des responsabilités et des compétences équivalentes pour représenter le haut dans les départements situés sur les deux sites de soins aigus et dirigés actuellement exclusivement par des cadres du site de Pourtalès
- que ces chefs de départements du haut soient intégrés dans le comité médical ainsi que dans les groupes de pilotage et de réflexion au sein des instances dirigeantes d'HNE
- que le plan stratégique voté par le peuple soit réalisé maintenant avec un hôpital équipé de blocs opératoires opérationnels de jour comme de nuit durant toute l'année

à défaut :

- qu'un centre « femme-mère-enfant » soit rapidement ré-ouvert dans les montagnes et que le Conseil d'Etat s'engage, de manière ferme et définitive, pour l'implantation à La Chaux-de-Fonds du futur site unique de soins aigus du canton

Si une de ces propositions, pourtant constructives, ne devait pas obtenir l'aval de l'exécutif cantonal, nous enjoignons le Conseil communal à exiger la restitution de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds dans les plus brefs délais, accompagné des moyens maintes fois promis et qui n'ont, pour l'heure, pas été investis depuis la date de création de HNE.

Ainsi par ces lignes, le Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds somme instamment le Conseil d'Etat de respecter les droits et devoirs démocratiques et de réaliser enfin le plan stratégique voté tant par le Grand Conseil que par la population neuchâteloise.

Il lui demande également de retirer son amendement visant à réduire de 37 à 20 millions, la caution en faveur d'investissements sur le site des montagnes, afin de garantir le bon

fonctionnement de l'hôpital chaux-de-fonnier, lui permettant de remplir les missions qui lui ont été dévolues.

C'est la pérennité d'HNE dans son ensemble qui se trouve menacée tant sur l'échiquier régional que national.

En outre, le PS, l'UDC, les Verts, le POP et le NPL soutiennent l'initiative du collectif - le haut veut vivre: "pour une maternité dans les montagnes neuchâteloises".